LES PRODUCTIONS ANIMALES*

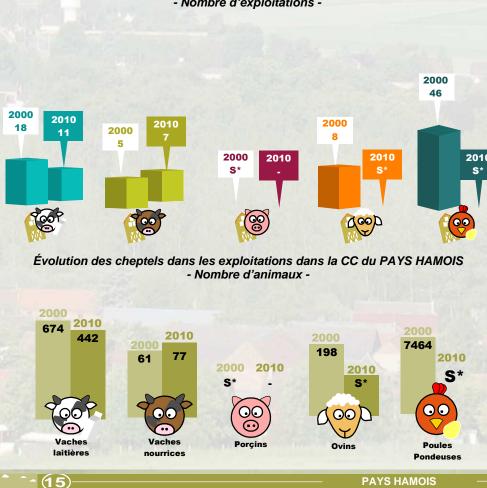
* pourcentage lié aux nombres d'exploitations s'adonnant à l'élevage

Aujourd'hui, les productions animales de la CC du Pays Hamois sont essentiellement bovines avec 10 % des exploitations qui ont des vaches laitières et 6 % qui ont des vaches nourrices. Les moyennes départementales bovines sont supérieures (23 % pour l'élevage laitier et 19 % pour l'élevage nourricier).

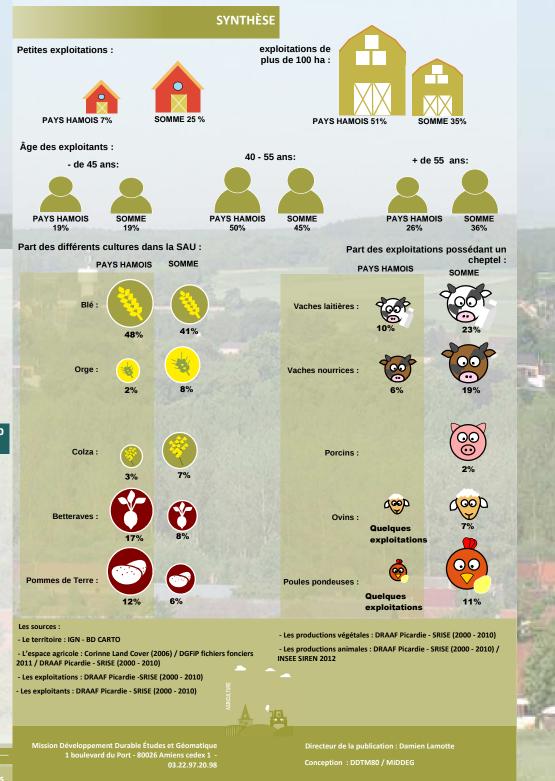
L'évolution de ces dix dernières années tend vers la réduction de l'élevage sur le territoire. Pour les bovins, l'élevage laitier a diminué de 39 % mais l'élevage nourricier a augmenté de 29%. L'élevage ovin a diminué également avec 7 % des exploitations en 2000 qui avaient un cheptel ovin contre quelques-unes aujourd'hui. L'élevage porcin a disparu aujourd'hui sur l'EPCI alors que quelques exploitations étaient encore présentes en 2000.

La réduction de l'élevage sur le territoire engendre une réduction du nombre d'animaux voire leur disparition. Le nombre de vaches laitières a diminué de 34 % et le nombre de vaches nourrices a augmenté de 21 %.

Évolution des exploitations possédant un cheptel dans la CC du PAYS HAMOIS
- Nombre d'exploitations -



S*: données secrétisées





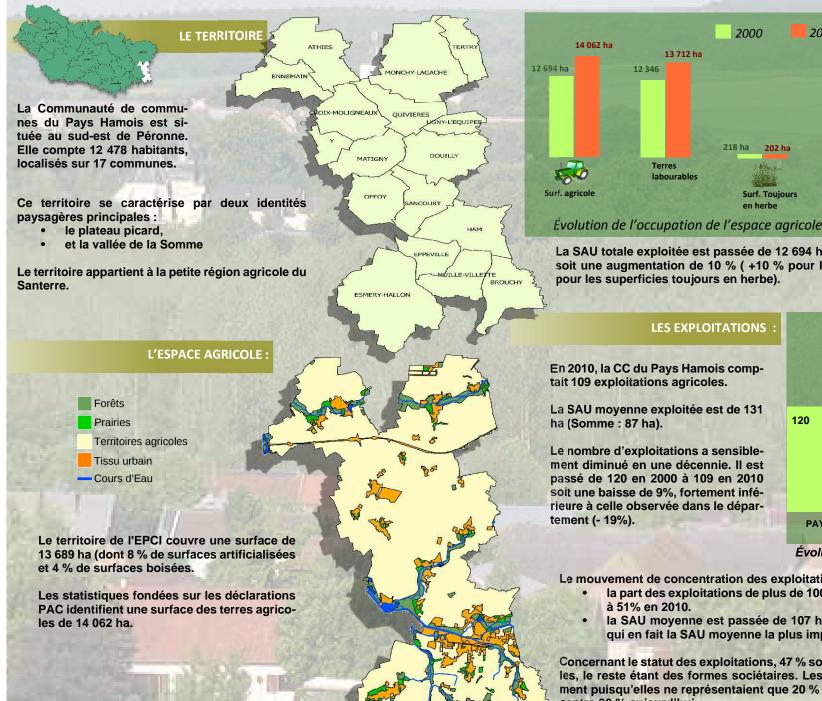
portraits de territoires agricoles

PAYS HAMOIS

PRÉÉTE
DE LA SOMME

Direction départementale des territoires

et de la Mer de la Somme



(15)



La SAU exploitée par les exploitants* du territoire se répartit ainsi :

SAU: 14 062 ha Terres labourables : 13 712 ha (98%) Surfaces toujours en herbe: 202 ha (1%).

* professionnels ou non

La SAU totale exploitée est passée de 12 694 ha en 2000 à 14 062 ha en 2010 soit une augmentation de 10 % (+10 % pour les terres labourables et - 7% pour les superficies toujours en herbe).

LES EXPLOITATIONS

En 2010, la CC du Pays Hamois comptait 109 exploitations agricoles.

La SAU moyenne exploitée est de 131 ha (Somme : 87 ha).

Le nombre d'exploitations a sensiblement diminué en une décennie. Il est passé de 120 en 2000 à 109 en 2010 soit une baisse de 9%, fortement inférieure à celle observée dans le département (- 19%).



Évolution du nombre d'exploitations

Le mouvement de concentration des exploitations est à l'oeuvre :

- la part des exploitations de plus de 100 ha est passée de 44% en 2000
- la SAU moyenne est passée de 107 ha en 2000 à 131 ha en 2010 ce qui en fait la SAU moyenne la plus importante du département.

Concernant le statut des exploitations, 47 % sont des exploitations individuelles, le reste étant des formes sociétaires. Les EARL se développent rapidement puisqu'elles ne représentaient que 20 % des exploitations il y a dix ans contre 30 % aujourd'hui.

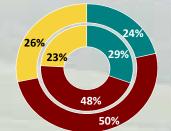
LES EXPLOITANTS :

Les exploitants et co-exploitants sont 141 en 2010. On note une diminution par rapport en 2000, où 148 exploitants exercaient encore.

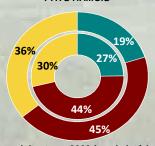
La part des exploitants de moins de 40 ans est en nette diminution (-11% en dix ans). La part des 40-55 ans et des plus de 55 ans augmentent même si l'évolution des effectifs sur 10 ans peut être négative. (-1 % pour les 40-55 ans et + 8 % pour les plus de 55 ans).

La part des UTA (unité de travail annuel) diminue en dix ans : les UTA familiales de 20 % et les UTA salariées de 38 %.





Âge des exploitants en 2000 (cercle intérieur) et en 2010 (cercle extérieur) PAYS HAMOIS



Âge des exploitants en 2000 (cercle intérieur) et en 2010 (cercle extérieur)

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

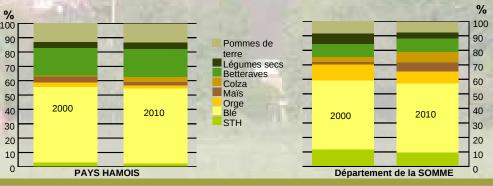
La production agricole est essentiellement orientée vers la céréaliculture. 48 % de la SAU est cultivée en blé et 2 % est cultivée en orge.

La proportion de culture de blé est supérieure à la moyenne départementale tandis que la proportion d'orge cultivée est inférieure à cette moyenne.

Les betteraves (17 % de la SAU) et les pommes de terre (12 %) complètent le tableau dans des proportions supérieures à celles rencontrées dans le département.

Entre 2000 et 2010, les surfaces cultivées en blé ont augmenté de 12 % et les surfaces en orge ont diminué de 34 %. Seulement 7 % des surfaces cultivées en pommes de terre sont destinés à la féculerie. Les surfaces cultivées en colza ont été multipliées par 8.

Part des différentes cultures dans la SAU 20 % de la surface départementale de vergers sont localisés sur l'EPCI du Pays Hamois.



PAYS HAMOIS